INTRODUCTION

Depuis le début du XXe siècle, les chercheurs s'intéressant à l'implication du royaume de France dans les affaires italiennes, en ce compris donc les affaires pontificales, disposent de l'ouvrage incontournable de Noël Valois, La France et le Grand Schisme d'Occident, dont le premier tome paraissait en 1896. Une quarantaine d'années plus tard, c'était à Michel de Boüard de livrer une étude sur La France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident, limitant ses recherches au seul royaume des fleurs de lys, alors que son prédécesseur avait dépassé les bornes que posait son propre titre en s'intéressant aux autres États européens¹. La production scientifique relative à ces questions, aux premiers rangs de laquelle figuraient évidemment les historiens français et italiens, ne laissa jamais véritablement ce terrain en friche, si pas par le biais de synthèse, à tout le moins par une production continue d'articles ou de travaux d'érudition. On a ainsi pu constater que c'est bien la Guerre de Cent Ans qui fut à l'origine - et que ce soit par le biais d'une de ses nombreuses phases de paix temporaire ne change rien à la chose – des appétits de conquête des princes Valois. Ceux-ci profitèrent en effet de cette accalmie militaire qui expliqua, du moins en partie, le succès des entreprises qu'ils conduisirent dans la Péninsule. Considérer comme étrangères l'une à l'autre la défense du territoire français et les ambitions italiennes des princes du sang ainsi que du roi lui-même serait donc une erreur.

Celles-ci se sont par ailleurs inscrites dans une querelle qui déchira l'Europe pendant une quarantaine d'années. En 1378, la chrétienté se réveilla avec deux papes qui se proclamèrent seuls légitimes détenteurs du trône de saint Pierre et s'appuyèrent chacun sur une administration et un réseau de fidélité propres. Tels deux sanhédrins rivaux, les deux curies – elles seront trois après qu'un concile ait été réuni à Pise en 1409 – se dirent seules détentrices de la

¹ M. de Boüard, Les origines des guerres d'Italie. La France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident, Paris, 1936. – N. Valois, La France et le Grand Schisme d'Occident, 4 vol., Paris, 1896-1902.

vraie Foi et du vrai pouvoir apostolique. Deux papes pour un seul peuple, ce fut bien entendu trop. Deux papes pour deux peuples, voila qui convint mieux à la situation d'alors. Très vite les divisions religieuses rejoignirent les dissensions politiques et si un prince reconnaissait le pape de Rome, son compétiteur s'empressait de se rallier à celui d'Avignon. Qui plus est, de telles rivalités se retrouvèrent également au sein de la hiérarchie religieuse où certains diocèses connaissaient, au moins sur le papier, deux évêques.

Ainsi se clicha la carte de l'Italie, entre urbanistes – les soutiens d'Urbain VI, premier pape élu, résidant à Rome – et clémentins – fidèles de Clément VII, élu par les cardinaux à Fondi et qui regagna rapidement la cité d'Avignon. Nulle surprise donc à voir Louis I^{er} d'Anjou, premier prince français à prendre la route de l'Italie en 1382, agiter la bannière de Clément VII pendant que son rival Charles III de Duras proclamait haut et fort son appui à Urbain VI. Et les entreprises françaises qui suivirent furent marquées, peu ou prou, par ce schisme qui ne devait s'éteindre qu'en 1417, à Constance.

Or, si les deux auteurs déjà cités, pour n'évoquer que les Français, ont livré des travaux que l'on ne peut nuancer ou corriger que sur certains détails ou d'éventuelles mauvaises interprétations des événements, faisait jusqu'à présent défaut une étude de l'aspect militaire de ceux-ci. Certes le déroulement des faits est connu, d'autant que Valois et de Boüard ne furent pas les seuls à s'intéresser à cette période et à cet espace géographique, mais personne n'avait encore concentré ses recherches sur la question des armées françaises mises sur pied pour soutenir les prétentions des divers princes français sur les seigneuries de Naples et de Gênes, qu'il s'agisse des deux premiers ducs d'Anjou de la maison de Valois – Louis I^{et} et son fils et successeur Louis II – ou de deux fils de Charles V – le duc Louis d'Orléans et le roi de France Charles VI.

Pourtant, les sources ne manquent pas. Se trouve en effet à l'origine de nos recherches un texte, ou pour mieux dire un registre, rédigé en 1411 et aujourd'hui conservé au sein des Archives nationales de France, à Paris. Le compte KK 40 – il s'étend du 10 septembre 1409 au 4 février 1411 – compile en effet les recettes et les dépenses que le maréchal de France Jean II le Meingre, mieux connu sous le surnom de Boucicaut², alors gouverneur royal de Gênes et lieutenant général de Charles VI, put rassembler et engager

 $^{^2\,\}rm V.$ à ce sujet D. Lalande, La naissance d'un sobriquet : Boucicaut, dans Revue des Langues romanes, 85, 1981, p. 115-123.

à l'occasion de la rébellion de cette cité. S'accompagnant de copies des lettres royaux l'instituant à cette charge, chargeant deux maîtres des comptes «d'oir et examiner ce present compte» et ordonnant le remboursement des dépenses qu'il consentit sur sa cassette personnelle, et d'un acte, indubitablement copié par une autre main, relatif au remboursement effectif de ces dépenses, il permet de se représenter de façon particulièrement précise les événements qui secouèrent la Ligurie de la naissance de la révolte en 1409 à l'abandon par la France de ses prétentions sur Gênes en 1410. Bien que n'étant plus depuis longtemps ignoré des historiens, nombre de ses aspects avaient été négligés par les études qui tirèrent profit de sa richesse³.

Il convenait donc de lui donner l'écho et l'importance qui devaient être les siens par son inscription dans un questionnement plus large. Bien évidemment, il était loin d'être isolé mais fut, au vrai, un point de départ pour d'autres recherches, qui dépassèrent rapidement le cadre de la question génoise. En effet, la lecture des ouvrages déjà cités nous avait conduit à également porter notre attention sur les entreprises angevines. Et les catalogues de plusieurs dépôts d'archives nous encouragèrent dans cette voie. Il devenait indispensable de quitter les seuls rivages ligures pour s'aventurer vers le royaume de Naples, alors connu sous le nom de «royaume de Sicile»⁴.

Ces recherches nous ont bien évidemment amené à manipuler et exploiter des sources nombreuses et variées. Abritant le compte KK 40 dont il vient d'être fait mention, le premier des dépôts d'archives à devoir retenir notre attention est celui des Archives nationales de France. Les registres que celles-ci conservent sont d'un intérêt déjà souligné à de multiples reprises par d'autres que nous. Qu'ils émanent des administrations des ducs d'Anjou et d'Orléans ou des services royaux, les documents que nous y avons consultés embrassaient plusieurs aspects des questions abordées ici. En premier lieu viennent les livres de comptes et un certain nombre d'autres pièces de nature financière. Outre le KK 40, le compte

³ Ne citons ici que les deux articles qui en firent leur source principale : F. Cognasso, *Sul soggiorno del maresciallo Boucicaut in Piemonte dopo la ribellione di Genova*, dans *M.A.H.*, 34, 1914, p. 235-266. – J. Heers, *Boucicaut et la rébellion de Gênes (1409-1410) : armée royale, armée princière ou partisans?*, dans *Storia dei Genovesi*, XI, Gênes, 1989, p. 43-63.

⁴ Même si les sources contemporaines utilisent presque exclusivement le seul terme de «royaume de Sicile» dès lors qu'elles traitent du royaume de Naples, nous avons privilégié cette dernière dénomination en vue d'assurer une meilleure compréhension de notre propos. Le royaume, insulaire, de Sicile n'apparaîtra que marginalement dans ce travail et, le cas échéant, sera le seul à être qualifié de la sorte.

KK 315 fait figure de source de premier ordre. Il concerne en effet l'expédition à laquelle le duc Louis d'Orléans confia l'établissement de son pouvoir sur la république de Gênes. Couvrant une période sensiblement plus importante que le précédent – il regroupe en fait deux comptes, l'un courant du 6 février 1394 au 31 mars 1395 et l'autre du 1er avril au 22 décembre de cette même année -, il est construit sur une base semblable et répète donc les avantages de son homologue de 1411. Par ailleurs, les cartons des rois de France ou des ducs d'Orléans, pièces de la série K, regroupement des textes rassemblés lors de la Révolution française, et les layettes du trésor des chartes, constituant la série J, permettent d'appréhender d'une autre facon, du sommet vers la base en quelque sorte, les relations entre ceux qui décidèrent des expéditions et ceux qui y prirent part, car le capitaine ne fut pas toujours l'ordonnateur des campagnes étudiées ici, comme nous nous attacherons à le montrer dans ce travail. Ce retournement de la perspective, en nous offrant l'opportunité de prendre de la hauteur par rapport à la vie quotidienne de la troupe, fut un des éléments à même de fournir une vue globale de l'action armée.

Au vrai, cette division entre les pièces comptables et les actes édictés pour nommer ou recruter certains hommes d'armes ou capitaines définit particulièrement efficacement les sources auxquelles nous donnèrent accès les autres dépôts d'archives, qu'ils soient français – Bibliothèque nationale de France et Archives départementales des Bouches-du-Rhône, implantées à Marseille et à Aix-en-Provence –, italiens ou vaticans.

La nécessité d'une véritable exploration des différents *Archivi di Stato* italiens, en l'occurrence ceux de Turin, Gênes, Florence et Sienne, s'imposa rapidement à nous. D'autres eurent pu les compléter, mais c'est l'histoire italienne qui nous en empêcha. Ainsi, les archives de Milan souffrirent cruellement de la révolte de 1447, année où le duché se mua en une République, qui se nomma ellemême ambrogienne. Les pillages qui suivirent cette réaction populaire eurent alors raison de la quasi-totalité des archives conservées par le pouvoir Visconti. Une vérification *in situ* nous confirma qu'aucun document nous intéressant ne s'y trouvait encore. Près de cinq siècles plus tard, la débâcle allemande de 1943 s'accompagna d'une politique de la terre brûlée et du saccage qui eût raison des collections de l'*Archivio di Stato* de Naples, entièrement incendiées, ou presque, alors qu'elles avaient été déplacées à Nola par crainte d'un bombardement maritime dont aurait pu souffrir le dépôt napolitain⁵.

Quant à l'Archivio segreto vaticano, les sources qui y sont conservées en rendaient la visite primordiale dans l'optique d'améliorer notre connaissance des expéditions angevines. Si Orléans et France avaient laissé à Paris la plus importante part des sources les concernant, le rôle de la papauté d'Avignon dans la politique italienne des ducs d'Anjou faisait du déplacement romain une étape indispensable. Et c'est bien comme tel qu'il s'est défini tout au long des recherches que nous y avons conduites. La richesse des archives de la papauté – ou, pour mieux dire, des papautés puisque ce sont les documents produits par les services des pontifes de Rome, d'Avignon et de Pise y furent regroupés - est telle qu'il nous semble, à l'aune des découvertes que nous y avons faites, hors de question d'envisager ce genre de recherches sans y recourir, sous peine de livrer un travail incomplet dans le meilleur des cas, erroné en bien des points dans le pire. C'est principalement grâce aux livres de comptes, les Introitus et Exitus Camere Apostolice, que nous avons pu établir l'importance de l'aide pontificale et les mécanismes par lesquels elle parvenait aux alliés des successeurs de saint Pierre⁶. Plus que de simples transferts d'argent, ces documents donnent à voir le fonctionnement d'une institution particulière, la Chambre apostolique, rappelant ainsi la nécessité de considérer l'armée comme partie intégrante de la société du temps, et non de l'isoler et de ne l'étudier que pour elle-même. Enfin, plusieurs registres des Collectorie, Instrumenta miscellanea et Registri Avignonesi (ou Registra Avenionensia) permirent une meilleure connaissance encore du rôle des papautés «schismatiques» d'Avignon et de Pise dans les expéditions françaises d'Italie. Il ne fait aucun doute que l'Archivio segreto vaticano constitua, avec les Archives nationales, le dépôt d'archives dont la fréquentation se révéla la plus fructueuse pour nos recherches.

Les documents financiers ne se limitent en effet pas, quelle que soit leur provenance, à dessiner le flux économique dont profitèrent les princes français impliqués en Italie. Bien plus que cela, ils laissent deviner derrière l'apparente sécheresse des énoncés de

Royaume de Naples après la destruction des Registres angevins (30 septembre 1943), dans Cahiers électroniques d'histoire textuelle du LAMOP, 4, L'absence de texte, 2011 (1º éd. en ligne 2012), p. 22-23. – C. Perrat, Les archives d'État de Naples et l'histoire de France, dans Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, 89, 1945, p. 323-324. – F. Senatore, «Uno mondo de carta». Forme e strutture della diplomazia sforzesca, Naples, 1998, p. 90.

⁶ À ce sujet, v. J. Favier, «Introitus et exitus» sous Clément VII et Benoît XIII (Problèmes de diplomatique et d'interprétation), dans Bulletino dell'Archivio paleografico italiano, nle sér., 2-4, 1956-1957, p. 285-294.

dépenses et de recettes la vie d'une société particulière, dotée d'usages et de coutumes propres. Il n'est pas question ici de célébrer la source comptable comme réponse à toutes les questions que peut se poser l'historien du fait militaire. En premier lieu parce qu'il lui manque l'aspect narratif qui fait la force, autant que la faiblesse, des chroniques et des annales. Ensuite parce que, au contraire des textes à caractère artistique ou «propagandiste», elle n'a vocation ni à être diffusée ni à être reproduite, ce qui la met à la merci de tout accident de l'Histoire. Le cas napolitain en est la meilleure en même temps que la plus malheureuse illustration. Cependant, son étude, si elle évite la superficialité et se concentre sur les phénomènes plus profonds qu'elle illustre, est l'instrument idéal pour replacer les armées dans la vie institutionnelle et administrative de l'époque, mais également pour faire apparaître, ne serait-ce que par le biais des échanges, dons et pensions, les circuits de sociabilité qui définirent si fortement la société médiévale. a fortiori dans sa part militaire.

Les textes inédits ne furent bien évidemment pas les seuls à se trouver utilisés dans le cadre de ce travail, quand bien même jouèrent-ils un rôle de première importance dans sa réalisation. Les sources diplomatiques publiées depuis le XIX° siècle vinrent en effet utilement les compléter. Qu'importe leur précision – bien qu'en règle générale supérieure à celle des chroniques –, elles offrent l'opportunité de voir à l'œuvre les plus puissantes diplomaties et armées. Attentives à des éléments qui échappent le plus souvent à l'intérêt des chroniqueurs – lieux de ravitaillement, points de passage, conséquences, positives ou négatives, de la présence des armées sur la situation économique... –, c'est par leur biais que se manifeste avec le plus de force l'influence du fait militaire sur la vie quotidienne du temps, que cette influence découle de l'action d'un pouvoir supérieur ou de la volonté propre des capitaines, français comme italiens.

Enfin, les sources narratives, chroniques ou journaux, malgré leurs défauts déjà évoqués en creux au fil des lignes qui précèdent, demeurent des appuis indispensables au moment de se consacrer à l'étude des armées. Bien entendu, il n'est besoin que de quelques minutes de lecture pour se rendre compte que les soucis des écrivains médiévaux diffèrent par bien des points des centres d'intérêts qui sont ceux des historiens actuels. Exagérations, recours au fantastique, analyses partisanes, nombreux sont les torts qu'on leur attribue, souvent à juste titre. Sans qu'il s'agisse de les réhabiliter plus qu'elles ne le mériteraient, il ne faudrait tout de même pas négliger les informations qu'elles sont à même de nous apporter. Le goût de la rareté, de l'extraordinaire, du particulier pousse leurs auteurs à signaler les passages des armées quand ils s'accompagnent

d'événements dignes d'être célébrés - leurs victoires ou leurs défaites – ou déplorés – les pillages et les outrages des armées en campagne –, ce qu'ont tendance à taire les sources diplomatiques, sauf lorsque cela peut influencer la vie politique au sens large, et à plus forte raison encore les volumes comptables des trésoriers. Parmi ces textes, il faut se garder d'accorder une trop grande confiance aux sources émanant de l'espace français, soit les France et Belgique actuelles. Certes les rédacteurs purent s'informer des événements auprès de vétérans des campagnes d'Italie, mais le double éloignement, chronologique et géographique, rend nombre de leurs passages obscurs, confus, voire erronés. Il existe tout de même des exceptions, à l'image du Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes. Réalisé pour servir la cause du maréchal alors loin de Paris, il est rédigé entre le mois d'avril 1406/1407 et le 9 avril 1409, au moment où son héros se trouve à Gênes, dans l'entourage proche de ce dernier⁷. Écrit presque parfaitement contemporain des événements qu'il relate, son intérêt le distingue de la littérature française de l'époque, bien que sa prétendue objectivité ne doive tromper personne. C'est bien d'une œuvre partisane dont il s'agit, produite dans un seul but, célébrer les vertus d'un chevalier. Celui-ci ne négligea d'ailleurs jamais de veiller à ses intérêts personnels ainsi qu'en témoigna sa remarquable carrière de courtisan.

Plus intéressante est la production historiographique italienne. Qu'il nous soit permis ici de ne pas évoquer l'intégralité des textes utilisés mais de privilégier les sources qui se révélèrent les plus importantes pour nous⁸. La *Chronica nova illustris et magnifici domini Nicolai marchionis Estensis* figure assurément parmi celles-ci, même si elle fut éditée au XVIII^e siècle sous un titre dif-

⁷ Le livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes, éd. D. Lalande, Genève, 1985, p. XXIII, XXV. Sur la question de l'identité de son auteur, on se rapportera en dernier lieu aux p. XLII à LVII de l'introduction de l'édition citée et à H. Millet, Qui a écrit Le livre des fais du bon messire Jehan le Maingre dit Bouciquaut?, dans M. Ornato, N. Pons (éd.), Pratique de la culture écrite en France au XV^e siècle. Actes du colloque international du CNRS. Paris, 16-18 mai 1992 organisé en l'honneur de Gilbert Ouy par l'unité de recherche «Culture écrite du Moyen Âge tardif», Louvain-la-Neuve, 1995, p. 140-149.

⁸ Nous nous permettons de renvoyer les lecteurs intéressés par de plus amples développements à leur sujet aux introductions des différentes éditions que nous avons utilisées au cours de nos recherches. Leur critique fut un de nos premiers soucis mais il ne revenait pas à ce travail de faire la synthèse des connaissances relatives à ces auteurs et à leurs œuvres.

férent9. Notaire de la chancellerie du marquis Niccolò III d'Este, Giacomo Delayto, son auteur, composa une chronique organisée autour de la figure marquisale, débutant avec le couronnement de 1393 pour s'achever en 1409, certainement à la suite de la maladie ou du décès de son auteur. Ne se limitant pas à la seule situation de Ferrare, l'auteur compléta son texte des échos qui lui parvenaient de l'extérieur¹⁰. Dans le cas qui nous occupe ici, on le remarque intéressé par les actions du maréchal Boucicaut. Proche du centre du pouvoir, Marin - cette graphie, proprement vénitienne, est à préférer à Marino, son italianisation - Sanudo l'est également. Mais il vécut près d'un siècle après le Grand Schisme. C'est, outre en compilant d'anciennes chroniques, en se référant aux pièces produites par le gouvernement vénitien, auxquelles il eut accès, qu'il rédigea ses Vite dei dogi¹¹. Principale rivale de Gênes, la Sérénissime s'inquiéta évidemment des progrès de sa puissance sous le gouvernement de Boucicaut, et donc des entreprises militaires de ce dernier. Cette «surveillance» de la situation génoise qui transparaît dans la production historique vénitienne oblige les historiens de l'action française en Italie à ne pas la négliger, surtout lorsqu'elle tire profit des archives du pouvoir politique. Soit ce que fit Jacobo Zeno pour la rédaction de la Vita Caroli Zeni¹², de première importance quant à la bataille de Modon en 1403 qui opposa les galères de Boucicaut à la flotte vénitienne commandée par ce même Carlo Zeno. Contemporain des événements qu'il relate, comme Jacobo Zeno, l'auteur anonyme du Chronicon Siculum, dont la narration prend fin en 1396, l'est également. Cet ouvrage se signale, outre par la faveur qu'il manifeste de façon peu ambiguë à l'égard des Angevins, par un enregistrement au jour le jour des événements qui marquent la ville de Naples et sa région¹³. Même si l'objectivité n'est pas sa principale qualité, ces informations quotidiennes offrent des repères chronologiques de première importance ainsi qu'une vue, certes biaisée, de

⁹ Jacobus de Delayto, *Annales estenses*, dans *R.I.S.*, XVIII, Milan, 1731, col. 905-1096.

¹⁰ B. Andreolli *et alii* (éd.), *Repertorio della cronachistica emiliano-romagnola* (secc. IX-XV), Rome, 1991, p. 187-188.

¹¹ Marino Sanudo, *Vité de Duchi di Venezia*, dans *R.I.S.*, XXII, Milan, 1733, col. 405-1252. – P. H. Labalme, L. Sanguineti White, L. L. Carroll (éd.), *Venice. Cità Excelentissima. Selections from the Renaissance Diaries of Marin Sanudo*, Baltimore, 2008, p. XXVI.

¹² Jacobo Zeno, *Vita Caroli Zeni*, éd. G. Zonta, dans *RR.II.SS.*, XIX.VI, Bologne, 1941.

¹³ Chronicon siculum incerti authoris ab anno 340 ad annum 1396, éd. J. de Blasiis, Naples, 1887, p. X. – F. Sabatini, Napoli angioina. Cultura et Società, Naples, 1975, p. 140.

la vie de la capitale d'un royaume que se disputaient deux princes rivaux. À Gênes, cet historiographe contemporain des faits et ayant accès aux documents d'archives grâce à sa fonction est, depuis 1396, le notaire Giorgio Stella. À l'inverse de son frère Giovanni qui continuera ses *Annales Genuenses*, il se montre favorable aux intérêts français et à la figure de Boucicaut¹⁴.

Outre ces textes, d'autres sources narratives furent également exploitées. Bénéficiant depuis la première moitié du XVIIIe siècle du travail de Muratori – entre autres ses Rerum italicarum scriptores ab anno aerae christianae quingentesimo ad millesimumquingentesimum, quoram potissima pars nunc primum in lucem prodit ex ambrosianae, estensis, aliarumque insignium bibliothecarum codicibus -, les historiens ont pu disposer d'un accès relativement aisé, malgré les défauts scientifiques de l'édition, à une somme considérable de textes médiévaux italiens. Une grande partie des œuvres qui v furent copiées bénéficièrent à partir du XIX^e siècle d'une nouvelle édition répondant aux méthodes de l'ecdotique moderne au sein de la collection des Rerum italicarum scriptores. Raccolta degli storici italiani dal cinquecento al millecinquecento ordinata da L. A. Muratori. Nuova edizione riveduta, ampliata e corretta. L'accès aux chroniques et annales italiennes s'en trouve donc grandement facilité, multipliant d'autant le nombre de sources narratives que nous avons pu exploiter dans le cadre de nos recherches. Il convenait cependant de ne pas être dépassé par la masse de documentation de ce type et pour ce faire de poser des choix clairs et réfléchis. Ceux-ci se sont axés autour des écrits géographiquement et/ou chronologiquement proches des événements dont ils se faisaient l'écho. Notre but était d'y retrouver les mentions de passages ou de campements des troupes françaises en tel ou tel point de la Péninsule, voire la relation des accrochages, des sièges ou des batailles qui purent échapper à des auteurs plus intéressés par les hauts faits que par ce qui ne ressort, au final, que de la pratique routinière d'armées en campagne.

On le voit, le choix des sources répond à une démarche particulière. Il nous importait en effet de saisir l'intégralité de l'action militaire française, de la mise sur pied d'une armée aux opérations tactiques, sans en négliger la composition sociale, la gestion du quotidien ou encore l'inscription dans la querelle religieuse qu'était le Grand Schisme d'Occident. Mais avant cela, il nous a fallu précisé-

¹⁴ Georgio [et Giovanni] Stella, Annales genuenses, éd. G. Petti Balbi, dans RR.II.SS., XVII.II, Bologne, 1975, p. III-V. – Id., La storiografia genovese fino al secolo XV, dans Studi sul Medioevo cristiano offerti a Raffaello Morghen per il 90º anniversario dell'Istituto Storico Italiano (1883-1973), II, Rome, 1974, p. 833.

ment délimiter notre travail. La période, on l'a déjà dit, s'est imposée presque naturellement, tant le Grand Schisme d'Occident offre un arrière-plan cohérent aux expéditions françaises d'Italie, celui d'une trêve relative avec le grand ennemi anglais et d'une ambiance religieuse qui marque durablement le paysage spirituel et politique. La zone géographique était également définie. Même si nulle unité italienne n'était encore à l'ordre du jour, la conscience d'une «italianité» est présente chez les auteurs du temps et on rencontre fréquemment des préventions contre l'action des princes étrangers, ici français. La question des acteurs fut, au final, celle qui demanda le plus de réflexion. Nous l'avons déjà évoqué, c'est autour d'un texte que s'est construit notre projet de recherche : un compte concernant moins de deux ans d'histoire et limité à une aire géographique, la Ligurie, et à un pouvoir donnés, celui que le roi de France Charles VI revendiquait sur la république de Gênes. Or, ce dernier souverain était en fait l'héritier des ambitions que son frère Louis d'Orléans nourrissait dans la Péninsule. Ignorer ces dernières eût été une erreur, ne serait-ce que parce que cela eût empêché d'évoquer la question de la continuité entre politique ducale et royale. Une étude construite autour de la seule figure du roi perdait par là-même une bonne part de son intérêt scientifique puisqu'elle se coupait de la base sur laquelle Charles VI put faire reposer son pouvoir. Aurait-il alors été pertinent d'axer nos recherches autour de la seule politique militaire française en Ligurie? À la même époque, les ducs d'Anjou s'attachaient également à prendre pied dans la Péninsule, à Naples plus précisément. Dans les deux cas, des princes français mènent, les armes à la main ou par délégation, la conquête de seigneuries étrangères. Aussi, ce qui pouvait constituer la spécificité du cas génois se révéla en fait également présent lors des expéditions contemporaines des ducs d'Anjou, comme nous le verrons tout au long de ce travail. De plus, le duc Louis II d'Anjou intervint à certaines reprises sur la scène génoise. Exclure les Angevins de notre étude, alors même qu'ils répondaient à des motivations semblables et qu'en tant que princes du sang ils étaient loin d'être étrangers aux questions de la politique française, n'aurait pas été plus pertinent que d'ignorer Louis d'Orléans. Nous nous sommes limités à ces trois pouvoirs et à leurs deux champs d'action. Même si une expédition conduite par le comte Jean III d'Armagnac franchit les Alpes en 1391, elle ne répond pas aux mécanismes qui avaient présidé à celles des personnages déjà évoqués. Ces derniers étaient des membres de la famille rovale et envisageaient les terres d'Italie comme une extension de leurs seigneuries. Or, Jean III ne prit ce chemin que dans un seul objectif : faire pièce à Gian Galeazzo Visconti, l'assassin du beau-père de sa sœur Beatrix, Bernabò Visconti. Nulle appartenance à la dynastie royale ni projet politique, donc. De même, la seigneurie d'Asti, reçue en dot par Louis d'Orléans à l'occasion de son mariage avec Valentine Visconti, fille du seigneur de Milan, ne sera pas non plus étudiée, car elle passa sans coup férir des mains de l'un au domaine de l'autre. Nous ne nous interdirons pas pour autant de prêter attention à ces éléments «périphériques» puisqu'ils nous serviront ponctuellement de termes de comparaison ou d'explication nécessaires aux parfaites compréhension et construction de notre recherche.

Après une étude chronologique des événements – indispensable afin de disposer d'une mise en contexte à même de rendre le corps de cet ouvrage plus compréhensible et de corriger lorsqu'il en était besoin les guelques erreurs commises par nos prédécesseurs –, nous nous intéresserons à l'armée en tant que corps organisé. Alors que les réformes de Charles V ont sensiblement modifié le visage de l'armée française afin d'efficacement lutter contre les Anglais, il conviendra d'établir en quelle mesure elles survécurent au franchissement des Alpes. Cette vue globale permettra de mettre en évidence les dissemblances tout comme les ressemblances existant entre la troupe «réformée» et celles que ses frère, fils ou neveu mirent sur pied pour faire la guerre outremonts. Soit autant d'indicateurs de la puissance des liens qui existent entre un roi et ses sujets et de marqueurs de la force avec laquelle les évolutions de la stratégie et de la tactique se sont imposées parmi les chefs de guerre du temps. Mises sur pied, ces troupes eurent ensuite à prendre la route de la guerre. Or, le déplacement d'une armée, a fortiori en terre étrangère, est loin de pouvoir se résumer à une simple question d'itinéraire. En effet, cette dernière se voyait compliquée par le problème de la gestion de la troupe. Intendance comme sélection des itinéraires, justice comme campements étaient des problèmes à régler impérativement sous peine de laisser le désordre s'installer, et la troupe se débander. Comment ces armées françaises se comportèrent en territoire étranger, et surtout comment elles s'y adaptèrent, voici ce sur quoi se conclura le second chapitre.

À la suite de celui-ci viendra une étude des hommes qui composaient les armées françaises envoyées en Italie. Savoir combien d'arbalétriers ces dernières comportaient ou avec quelle fréquence elles reçurent leur solde n'est que de peu d'importance si on ignore la personnalité des gens d'armes ou de trait, des techniciens qui avaient en charge la gestion de l'artillerie de siège ou des gens de plume et de comptes qui prêtaient leur indispensable concours à la gestion de ces sociétés en réduction. Il n'est cependant pas dans nos objectifs de nous livrer à une accumulation de biographies sans envergure. En premier lieu parce que tous les participants aux campagnes d'Italie ne nous sont pas connus. Mais surtout parce que cela nous

aurait éloigné de nos préoccupations. Afin de mener une étude de ce genre, il convient d'abandonner le seul champ de bataille italien pour également nous intéresser aux autres opérations militaires, offensives ou de garnisons, de l'époque afin de suivre la carrière de chaque homme d'armes présent dans la Péninsule. Menée grâce aux méthodes de la prosopographie¹⁵, cette enquête aurait excédé l'objet de la présente recherche, mais n'en demeure pas moins une problématique qui mériterait d'être approfondie dans le cadre de travaux ultérieurs. Nous avons donc privilégié une autre approche, construite autour de deux réflexions complémentaires. Après une étude biographique des principaux capitaines, les autres combattants seront regroupés en de plus larges catégories. Vassaux et fidèles, officiers, «mercenaires» et Italiens seront étudiés dans autant de paragraphes qui permettront d'analyser la composition sociale de ces troupes. Cependant, ces catégories seront également définies par leur importance numérique et relative en vue de répondre aux questions suivantes : Qui engagea-t-on dans ces armées? Et pourquoi y eut-on recours de préférence à d'autres hommes de guerre? Une fois ces provenances éclairées, nous nous pencherons sur les liens sociaux et leur implication dans la vie d'une armée en campagne. De quelles natures furent-ils? Et surtout quelles implications eurent-ils en Italie ou après ces campagnes? Des sociabilités se sont-elles développées? Le service armé dans la Péninsule fut-il un ascenseur social et hiérarchique? L'étude des personnes est en fait une ouverture vers l'étude de la société d'alors : en quoi la guerre influe-t-elle sur la société?

Le quatrième chapitre, consacré aux fonds, ne pouvait apparaître qu'une fois abordées les questions de composition des armées, au sens large. Il nous fallait connaître la façon dont celles-ci fonctionnaient, comment et qui elles engageaient, et donc payaient, pour que l'origine des finances et leur utilisation révèlent l'étendue de leurs implications. Savoir d'où cet argent provenait permettra de définir le rôle que joua chacun des financiers dans ces entreprises, et les intérêts qu'il escomptait y trouver, tout comme de mettre en rapport les investissements effectifs avec les déclarations publiques, c'est-à-dire dévoiler l'implication réelle dans ces guerres en Italie des

¹⁵ La prosopographie nécessite en effet d'étudier une aire d'étude assez précisément délimitée pour livrer des résultats pertinents. Travailler sur une base mal assurée entraîne le risque de n'aboutir qu'à des résultats biaisés par leur caractère partiel, dans le meilleur des cas. H. Millet, Circonscrire et dénombrer : pour quoi faire?, dans J.-P. Genet, G. Lottes (éd.), L'État moderne et les élites. XIII-XVIII^e siècles. Apports et limites de la méthode prosopographique. Actes du colloque international CNRS-Paris I, 16-19 octobre 1991, Paris, 1996, p. 266.

différents princes qui intervinrent dans ce domaine, ducs d'Orléans et d'Anjou, roi de France et papes d'Avignon et de Pise. Des questions institutionnelles et administratives viendront compléter ce chapitre, car la constitution d'armées n'allait pas sans le développement et l'organisation d'organes de gestion financière particuliers. Leur originalité et leur rapport avec ce qui faisait alors office de modèle, les services financiers du roi de France, retiendront de ce fait particulièrement notre attention. Mises sur pied et composées, les armées devaient encore être payées. Savoir qui le fut lorsque tous ne bénéficiaient pas de la solde attendue, identifier les circuits de transport de l'argent et définir l'étendue de son utilisation complètera l'étude du personnel des armées.

Organisées et financées, celles-ci étaient désormais à même de combattre. L'affrontement prit plusieurs formes au cours des 30 années que nous étudions ici. Après avoir rassemblé des informations au sujet de l'ennemi – l'espionnage ouvrira ce cinquième chapitre –, les capitaines français pouvaient sortir les armes pour bien des raisons : batailles rangées, escarmouches, sièges – menés ou subis – ou encore affrontements maritimes. Ces recherches principalement axées sur la tactique des Français seront l'occasion de comparaisons avec les usages de la guerre contre l'Anglais. Étudiée pour elle-même, la tactique médiévale perd une bonne part de son intérêt. C'est sa double inscription dans la morale – chevaleresque – et la réalité – pragmatique – qui en fait un sujet de recherche complexe et, partant, un objet de comparaisons. La question de l'originalité des stratégies et des tactiques viendra d'ailleurs clore ce chapitre.

Enfin, dernière partie de notre travail, la question de la religion ou, à plus justement parler, des obédiences religieuses. En travaillant sur une époque où croire est la norme, il importera de connaître non la foi de chacun des hommes de guerre qui servirent les ambitions françaises en Italie mais bien la place que leurs actions prirent dans un des principaux traumatismes de l'histoire du christianisme en Europe, le Grand Schisme d'Occident. Certains chroniqueurs ne se priveront d'ailleurs pas d'exprimer leur désapprobation de la conduite des princes, critiquant les rivaux qui se battaient entre eux plutôt que de consacrer leur énergie à la reconquête de la Terre sainte¹⁶. Replacer les politiques angevines, orléanaises et royales dans la question du Schisme sera un indicateur relativement fiable de la force avec laquelle cette question occupa l'esprit des princes

 $^{^{16}\,}Ainsi,$ par exemple, Giovanni Sercambi, *Croniche*, II, éd. S. Bongi, Lucques, 1892, p. 289.

ainsi que le rôle précis qui fut attribué à chaque puissance, ce qui nous conduira à remettre en question certaines des conclusions de nos prédécesseurs. Il nous reviendra donc de voir si l'on doit et si l'on peut aller plus loin que limiter l'action des ducs d'Anjou à celle de champions de l'Église – avignonnaise – et les papes d'Avignon à des satellites de la politique française.

Au terme de cette introduction, il me faut, mais quel agréable devoir que celui-ci, remercier celles et ceux qui, de bien des façons, m'ont permis de mener à bien les recherches qui trouvent leur concrétisation dans cet ouvrage.

Lorsque l'on travaille au milieu des chevaliers, on ne peut que remarquer la place qu'occupe la confiance dans une société médiévale qui nous est devenue étrangère sur bien des points. J'ai pour ma part eu la chance de bénéficier depuis de longues années de celle d'Alain Marchandisse et d'en mesurer aujourd'hui toute la valeur. Après avoir accepté de devenir le promoteur de la thèse de doctorat qui se trouve à l'origine de ce livre, il m'a régulièrement conseillé et encouragé dans mes recherches, aiguillonnant le sens de la rigueur, tant dans la forme que dans le fond, la curiosité scientifique ou encore l'attrait de l'inconnu au fil des nombreuses discussions partagées. Je dois à Bertrand Schnerb de m'avoir proposé un sujet de recherche qui n'a eu de cesse de me passionner, de m'avoir conseillé et encouragé dans mes travaux tout comme de m'avoir accueilli au sein du séminaire qu'il animait aux Archives nationales, à Paris. Consacré à la guerre en pays bourguignons, il fut un lieu de réflexion où naquirent certainement plusieurs des idées que l'on trouvera développées dans les pages qui suivent. Jean-Marie Cauchies et Claude Gaier m'offrirent tous deux tout au long de mes recherches de nombreux encouragements et critiques qui ne sont pas pour peu dans le présent travail. Je dois également dire tout l'honneur qui m'a été fait de pouvoir compter parmi les membres du jury de ma thèse monsieur Philippe Contamine et le plaisir d'y voir siéger madame Paola Moreno. Leurs remarques me furent, évidemment, très profitables. Qu'il me soit donc ici permis de tous les remercier pour la part non négligeable qu'ils prirent dans la réalisation de ce travail et pour les conseils qu'ils m'apportèrent dans le cadre de sa publication.

Depuis mes premiers pas dans le monde scientifique, plusieurs collègues sont devenus des amis et plusieurs amis sont devenus des collègues. Gilles Docquier, Jonathan Dumont, Amélie Hanus, Pierre-François Pirlet, Marie Van Eeckenrode, Viktoria von Hoffmann ont tous contribué par leurs conseils, leurs encouragements, leurs critiques, leurs lectures à l'amélioration de ce travail. De la même façon, les participants du séminaire animé par Bertrand Schnerb

ont fait naître par la pertinence de leurs questionnements plusieurs des interrogations que l'on rencontrera dans ce travail. Nadège Pradines a permis, par sa maîtrise de l'outil informatique, la reproduction des itinéraires suivis par les capitaines français qui s'aventurèrent dans la Péninsule. À l'équipe de l'Academia Belgica, je dois d'avoir pu bénéficier d'un climat éminemment favorable tant aux recherches conduites au Vatican qu'à la préparation de ce livre. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Enfin, je tiens à remercier le plus sincèrement tous ceux qui au fil de ces années n'ont jamais cessé de m'encourager à poursuivre cette vie de chercheur qui pourtant aurait pu me couper d'eux. Que ce soit mes amis ou ma famille, nul doute que chacun a une part loin d'être négligeable dans la réalisation de ce travail.